



Actualités en bref

Les candidats d'Obasanjo obtiennent la majorité à l'Assemblée nationale du Nigeria

À la suite des élections générales du 12 avril au Nigeria, les deux Chambres du Congrès nigérian ont choisi leurs nouveaux dirigeants, le 3 juin dernier. Adolphus Wabara a été élu président du Sénat, et Aminu Masari, chef de la Chambre des représentants devant deux autres candidats, selon le journal *This Day* de Lagos du 4 juin. Wabara et Masari sont tous deux membres du Parti démocratique du peuple (PDP) du président Obasanjo.

Après les élections du printemps dernier, le Sud-Ouest du Nigeria a reporté une majorité des partisans d'Obasanjo au Sénat. Cela représente un changement majeur par rapport aux élections de 1999 où 17 des 18 sénateurs élus dans cette région étaient membres de l'Alliance pour la démocratie (AD), parti adversaire d'Obasanjo.

À la Chambre des représentants, une course à trois entre Lawan Farouk, Usman Bugaje et Alhaji Masari s'est transformée en lutte à deux entre Bugaje et Masari. Selon l'édition du 6 juin de la revue nigérienne *Vanguard*, Masari a remporté la victoire grâce aux « forces loyales du président Olusegun Obasanjo ».

Les chefs d'État de l'Union européenne approuvent le projet de Constitution européenne

Vingt-cinq chefs d'État européens réunis à Salonique, en Grèce, ont approuvé le 20 juin, le projet de Constitution européenne. Les 15 chefs d'État des membres actuels de l'UE et les 10 chefs d'État des futurs pays membres ont approuvé le texte en principe. On sait que le projet de Constitution européenne représente un sujet brûlant depuis un certain temps déjà. (cf. « L'Europe s'orientait-elle vers une constitution fédérale? », de Uwe Leonardy, dans *Fédérations*, vol. 1, n° 5, été 2001)

Dans son édition du 28 mai, *The Guardian* de Grande-Bretagne a résumé les points saillants du projet comme suit :

- la création d'une présidence stable de l'UE en remplacement du système actuel de rotation semestrielle,
- la création d'un poste de ministre des Affaires étrangères de l'UE,
- l'élargissement de la Commission de l'UE de 15 à 25 membres,
- la création d'une force de défense européenne,
- l'harmonisation des impôts,
- une Charte des droits fondamentaux,
- la nomination d'un procureur de l'UE,
- l'habilité à signer des traités.

Lettre de l'Ambassade de Chypre à Washington, D.C., États-Unis

Le 2 juin 2003

À l'intention du rédacteur en chef

Me référant à votre bref article sur Chypre, « La proposition d'une fédération pour Chypre est rejetée, mais son adhésion à l'Union européenne est approuvée », paru dans le dernier numéro (mai 2003) de *Fédérations*, j'ai le regret de vous informer que vos commentaires au sujet du plan du Secrétaire général de l'ONU sont totalement inexacts.

Tel que décrit exhaustivement dans le rapport du Secrétaire général de l'ONU au Conseil de sécurité (S/2003/398 du 1^{er} avril 2003), la responsabilité première de l'échec des efforts de Kofi Annan incombe au chef chypriote turc, M. Rauf Denktash, qui a carrément rejeté le référendum proposé dans le plan Annan. Dans sa Résolution 1475 du 14 avril 2003, le Conseil de sécurité de l'ONU a regretté également l'attitude négative de M. Denktash.

D'autre part, le Secrétaire général de l'ONU a loué l'esprit de coopération et la souplesse des représentants chypriotes grecs durant les négociations, et particulièrement l'attitude positive du président Papadopoulos face à la proposition de soumettre le plan à un référendum.

Sentiments distingués,

Erato Kozakou Marcoullis
Ambassadrice de Chypre
Ambassade de Chypre
Washington, D.C.
États-Unis



L'ambassadrice
Marcoullis

Un tribunal canadien légalise les mariages homosexuels

À la suite d'une décision de la Cour d'appel de l'Ontario selon laquelle les couples de même sexe devraient avoir le droit de se marier, le gouvernement fédéral canadien annonçait le 17 juin qu'il n'allait pas en appeler de cette décision à la Cour suprême du Canada, selon un article du *Globe and Mail* du 18 juin. Le premier ministre Jean Chrétien a annoncé que son gouvernement allait plutôt déposer bientôt un projet de loi autorisant les mariages homosexuels. Il a même ajouté que le projet de loi sera soumis à un vote libre (selon les convictions personnelles des députés) quand celui-ci sera présenté aux Communes. Et toutes les provinces canadiennes sauf l'Alberta ont affirmé être prêtes à collaborer à la légalisation des mariages de couples de même sexe. Au Canada, la célébration des mariages relève du fédéral, mais ce sont les provinces qui délivrent les permis de mariage. La Cour de l'Ontario ayant statué que les couples de même sexe pouvaient se marier immédiatement, plus de 100 couples gais et lesbiens se sont prévalus aussitôt de cette décision. Le Canada est ainsi devenu le troisième pays au monde, après les Pays-Bas et la Belgique, à reconnaître légalement les mariages homosexuels. ☺

Bienvenue aux nouveaux lecteurs de *Fédérations*

Retourner par télécopieur au Forum des fédérations : (613) 244-3372

Le Forum se fera un plaisir d'envoyer **Fédérations** à toutes les personnes qui pourraient s'y intéresser. Nous les inscrirons également sur notre liste d'envoi. Veuillez remplir au mieux le formulaire. Merci.



Nom : _____ Titre : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville, Province/État : _____

Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Internet : _____

Domaines de spécialisation : _____



Nom : _____ Titre : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Ville, Province/État : _____

Code postal : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Internet : _____

Domaines de spécialisation : _____



325, rue Dalhousie, bureau 700, Ottawa (Ontario) K1N 7G2 Canada
Tél. : (613) 244-3360 • Téléc. : (613) 244-3372
forum@forumfed.org • www.forumfed.org